

LE COURRIER

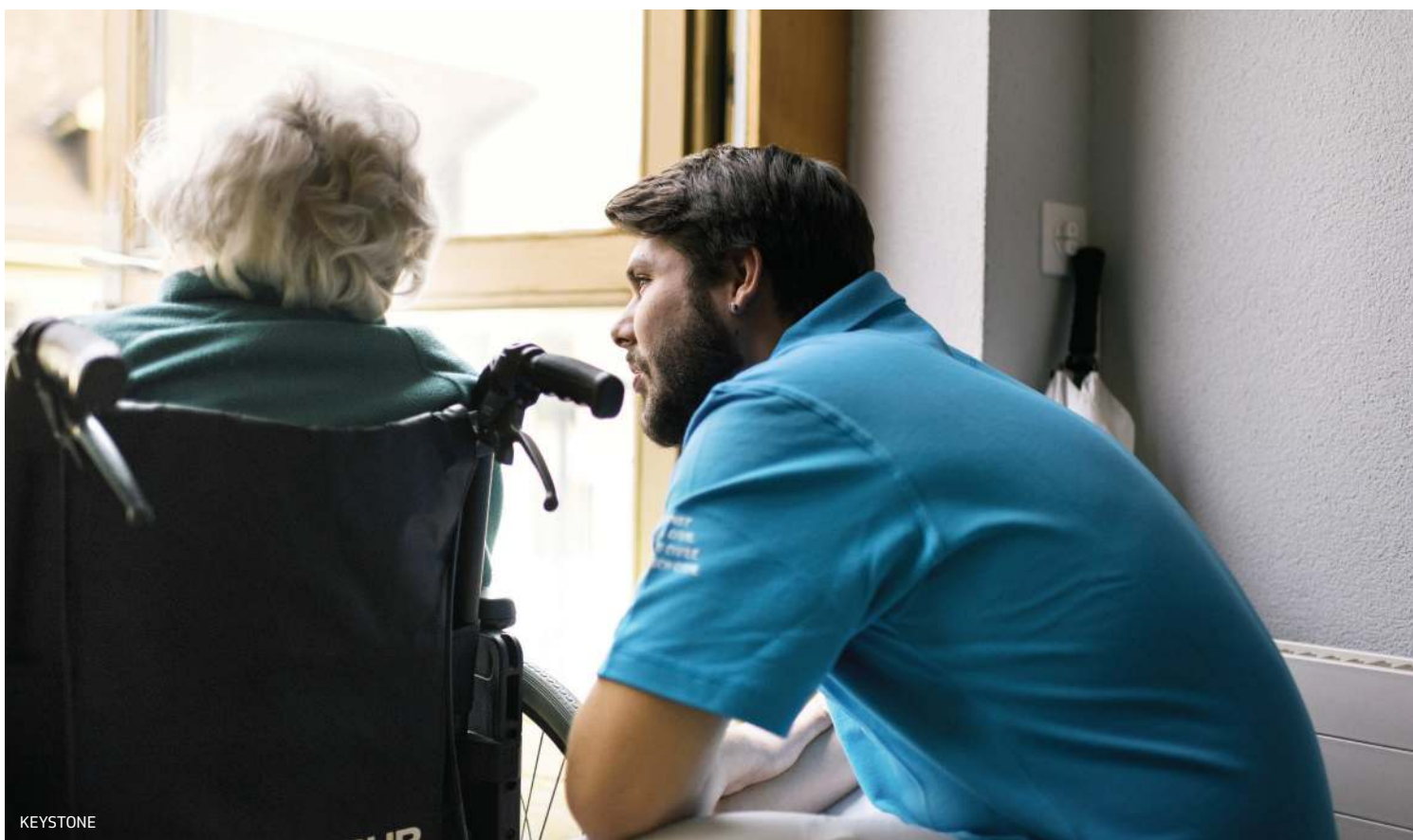
L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°175 | 152^e année | CHF 3.00

CONSEIL DES ÉTATS

Tir de barrage contre le service civil



KEYSTONE

3 Le Conseil des Etats, suivant un projet du Conseil fédéral, a adopté hier des restrictions à l'accès au service civil. Les auxiliaires de santé ou les assistants socio-éducatifs, par exemple, verraient ainsi leurs effectifs dans les institutions sensiblement diminuer. Verts et GSsA, entre autres, sont vent debout contre ce durcissement.

4 VAUD

Les **rentes à vie** pour les anciens membres de l'exécutif lausannois, c'est fini. Les conseillers communaux ont adopté leur suppression, mardi, à la quasi-unanimité.

5 GENÈVE

Des musiciens de l'OSR et de la HEM ont joué, hier, dans le hall de la gare Cornavin, une partition promotionnelle en faveur de la future Cité de la **musique**.

7 SUISSE

Il y a quatre ans, il en avait rejeté l'idée: le Conseil national a fait un premier pas hier et a voté un **congé paternité** de deux semaines. Seule l'UDC s'y est opposée.



KEYSTONE

9 FRANCE

Les mesures proposées par l'Etat n'apaisent pas les **urgentistes**

PUBLICITÉ



PARTENARIAT



L'OSR et la HEM ont fait résonner le hall de la gare Cornavin hier, introduction à une série d'événements visant à mieux faire connaître la future Cité de la musique

Prélude à la Cité de la musique

MAXIME MAILLARD

Culture ► Pallier le manque cruel de locaux et rassembler étudiants et professionnels dans un même écrin, telles sont deux des ambitions portées par la future Cité de la musique, dont l'ouverture est prévue en 2024. Hier, dans un hall de la gare Cornavin où l'on avait déplié le tapis jaune et les banderoles aux couleurs du projet, les musiciennes et les musiciens de l'Orchestre de la Suisse romande (OSR) et de la Haute Ecole de musique (HEM) se sont succédé la journée durant sur des airs de Bizet, Brahms ou Mozart.

Une manière de porter à la connaissance du public un projet institutionnel et artistique destiné à faire de Genève «une capitale européenne, voire mondiale, de la musique», selon les mots d'Olivier Hari, président du conseil de fondation de l'OSR, qui a pris la parole devant les nombreux passants de la gare. L'occasion aussi de lancer une série d'événements et de rencontres baptisée «la musique dans la cité».

À l'instar de ce qu'est l'EPFL pour la science, la Cité de la musique devrait ainsi devenir le campus de référence pour la musique classique et électroacoustique. La construction du site (environ 300 millions de francs) sera exclusivement financée par le don d'une fondation bien connue à Genève, ainsi que par des aides plus ponctuelles de sponsors et mécènes. Une prise en charge privée qui pose la question des futurs coûts

La Cité de la musique a commencé hier une opération séduction avec le premier rendez-vous d'une série d'événements et de rencontres destinée à faire connaître le projet au public. CITÉ DE LA MUSIQUE / NIELS ACKERMAN



de fonctionnement. Selon Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé de la Cohésion sociale, ils devraient avoisiner 2,5 millions de francs par an dès 2023, et relever du budget cantonal. Mais leur évaluation doit encore être affinée.

Un campus de référence
Le futur site abritera toutes les infrastructures nécessaires aux exigences de la pédagogie et de la carrière musicales: une salle

philharmonique de 1750 places, deux auditorios et plus de 100 salles de cours, des studios d'enregistrement, ou encore une médiathèque-bibliothèque publique.

Des aménagements qui relèvent d'un «besoin impérieux», a insisté hier Béatrice Zawodnik, coordinatrice de l'enseignement à la HEM. «Notre école est aujourd'hui mal logée, dans des locaux vétustes, dispersés en dix lieux différents, et nous de-

Le futur site abritera une salle philharmonique de 1750 places, deux auditorios et plus de 100 salles de cours

vons collaborer avec des salles externes pour les répétitions et les concerts.»

Même son de cloche du côté de l'OSR. Etriqués dans les locaux de la rue des Maraîchers, les musiciens doivent transporter leurs instruments à travers la ville pour rejoindre le Victoria Hall. «Une salle qui ne suffit plus pour accueillir les plus grands orchestres symphoniques», estime Olivier Hari. Les 112 professionnels ainsi que les

515 étudiants et 150 professeurs et intervenants de la HEM cohabiteront donc dans un même espace voué aux synergies et aux partages – trait d'union entre apprentissage et métier, tradition et innovation, création et grand public. Ce dont s'est félicité le magistrat municipal chargé de la Culture et du Sport, Sami Kanaan, également présent hier à Cornavin.

Participation citoyenne
En attendant la sortie de terre du futur écrin, les habitants pourront se familiariser avec le projet via une journée des familles ou une exposition à découvrir à l'arrêt de bus place des Nations. A quelques pas de la villa Les Feuillantines et de ses arbres centenaires qui devraient laisser leur place au bâtiment et au nouveau parc. Un parc qui fera d'ailleurs l'objet d'ateliers de concertation les 25 septembre et 31 octobre. Ouverts à tous, ces derniers porteront sur l'aménagement des lieux (dessin des espaces, types de revêtement, densité de verdure) et seront menés en dialogue avec le maître d'ouvrage, les architectes paysagistes et l'Etat, qui pilote la planification urbaine.

Reste qu'une petite incertitude plane toujours sur le site et sa demeure datant de 1870. Un comité multipartite, constitué notamment des associations Contre l'enlaidissement de Genève et Action patrimoine vivant, menace en effet de lancer un référendum dès que le permis de démolition de ladite villa sera émis. I

Informations: www.citedelamusique.ch

L'Etat mise sur la prévention pour améliorer la santé

Plan stratégique ► La santé ne se juge pas uniquement au nombre d'hôpitaux ou à la qualité des EMS. La prévention joue un rôle essentiel. C'est en partant de ce constat que le gouvernement genevois a élaboré son plan cantonal de promotion de la santé 2019-2023, rendu public mercredi. «Quand on parle d'hôpitaux, c'est déjà trop tard», a commenté le président du Conseil d'Etat genevois Antonio Hodgers. C'est en amont que l'exécutif entend agir en proposant une vingtaine d'actions qui englobent toute une série de secteurs, allant de l'environnement à la mise en place de bases légales favorables.

Le plan veut «donner les moyens à la population genevoise de vivre le plus longtemps possible en bonne santé». Il faut mettre en place de bons réflexes, de bonnes pratiques, a relevé le conseiller d'Etat genevois chargé de la Santé Mauro Poggia. L'Etat doit aussi veiller à offrir des conditions cadres propices à une vie saine.

Dans cette optique, de nombreuses politiques publiques constituent des leviers intéressants. La pollution de l'air, qui cause 3000 décès prématurés par année en Suisse, a souligné M. Hodgers, ou le bruit, qui peut empêcher une personne d'avoir un sommeil réparateur, peuvent être réduits en agissant sur le trafic motorisé, par exemple.

Une bonne alimentation est aussi fondamentale, avec une attention particulière portée aux enfants. Des buts à atteindre d'ici à 2023, comme augmenter la proportion d'élèves estimant avoir le bon poids ou augmenter la proportion de la population déclarant ne souffrir d'aucune nuisance à domicile, ont été fixés par le canton.

«Nous serons jugés sur la manière dont nous mettrons en place les mesures destinées à atteindre ces objectifs», a noté M. Poggia. **ATS**

CONSEIL D'ÉTAT ON VOTERA SUR L'IMPÔT SUR LES CHIENS

Après vérification des signatures, le Conseil d'Etat a constaté l'aboutissement du référendum contre l'abolition de l'impôt sur les chiens. La date de la votation n'est pas encore fixée. Le comité référendaire est formé de membres des partis socialiste, Verts, libéral-radical et démocrate-chrétien. La taxe cantonale sur les chiens a été abolie en mars par le Grand Conseil, sur proposition de l'UDC, suivie par le MCG, le PLR et Ensemble à gauche. Ces partis jugent cet impôt antisocial et le coût de perception de celui-ci trop élevé. La perte fiscale est chiffrée à 2,1 millions de francs. Les référendaires, eux, estiment normal de payer pour les caninettes et la propreté des rues, pointant l'impact financier sur les communes, en charge de l'entretien de la voirie. **RA**

ÉGALITÉ COURIR POUR SE RÉAPPROPRIER L'ESPACE PUBLIC

«Qui s'interdit d'aller faire du sport dehors tôt le matin ou tard le soir? On est toutes concernées par ce sentiment d'insécurité, peu importe où l'on habite»: c'est pour lutter contre cette autocensure que la Sine Qua Non Squad propose aujourd'hui un nouveau parcours de 6 km de running, ponctué de training mixte. La participation est de 5 frs. Cent pour cent des bénéfices sont reversés à des associations qui accompagnent les femmes victimes de violences. **DHN**

Rendez-vous à 19h, Place des Grottes, Genève.
Billets sur <https://www.billetweb.fr/sine-qua-non-squad-12-09-19>

Le PS veut améliorer la prise en charge des victimes



Violences domestiques ► A un mois et quelques jours des élections fédérales, deux candidats socialistes au Conseil national ont déjà choisi un cheval de bataille. Le député au Grand Conseil Christian Dandrès et son ancienne collègue Lydia Schneider Hauser ont proposé mercredi, lors d'une conférence de presse, une motion pour que la prise en charge des victimes de violence domestique au niveau du logement soit encadrée par la loi fédérale. Un projet qu'ils s'engagent à porter en cas d'élection. Sinon le bébé sera transmis à celles ou ceux qui auront été élus.

La proposition envisage une modification de la loi fédérale d'aide aux victimes des infractions (LAVI) pour inscrire le principe d'une aide supplémentaire aux victimes en termes de logement, ainsi qu'une base légale pour imposer des normes de qualité. Elle demande égale-

ment un soutien financier aux cantons.

En Suisse, une personne meurt en moyenne tous les quinze jours en raison de violences domestiques. Deux tiers de ces victimes sont des femmes. Les hébergements d'urgence et, surtout, les solutions à moyen terme sont insuffisants, notamment dans certains cantons où ils sont quasiment inexistantes, dénoncent les deux socialistes genevois. «L'année passée, 200 femmes ont dû être refusées par les foyers à Genève et envoyées ailleurs, faute de place», souligne Lydia Schneider Hauser.

En plus d'augmenter la capacité d'hébergement, les candidats au parlement demandent une réglementation fédérale prévoyant un encadrement avec des professionnels pour assurer une vraie prise en charge psychosociale des personnes concernées. Actuellement, ces services dépendent des bénévoles.

Quant à la question du financement, Christian Dandrès reconnaît que ces mesures représentent un coût élevé, qui est

encore à déterminer. Il soulève pourtant l'importance d'avoir une participation de la part de la Confédération. Actuellement, ce sont les cantons et les donations privées qui couvrent ces budgets. Ces structures ont des difficultés à offrir une continuité dans leurs prestations, explique-t-il.

«L'année passée, 200 femmes ont dû être refusées par les foyers à Genève et envoyées ailleurs» Lydia Schneider

Pour le député PS, la motion a ses chances car elle s'inscrit dans la ligne des engagements internationaux de la Suisse, notamment celui prévu par la convention d'Istanbul – un traité international contre les violences domestiques, entré en vigueur en avril 2018.

MICHELLE LANGRAND